

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mars 2013

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET MODIFICATION DU CALENDRIER
ÉLECTORAL - (N° 828)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 66

présenté par

M. Olivier Marleix, M. Bouchet, Mme Dalloz, Mme Genevard, M. Hetzel, M. Lazaro,
Mme Louwagie, M. Moudenc, M. Perrut, M. Salen, M. Sermier et M. Tardy

ARTICLE 9

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.